

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2021 (2) - (N° 4629)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 45

présenté par

M. Charles de Courson, M. Pancher, M. Acquaviva, M. Castellani, Mme De Temmerman,
M. Clément, M. Colombani, Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas, M. Falorni, Mme Kerbarh,
M. François-Michel Lambert, M. Lassalle, M. Molac, M. Nadot, Mme Pinel et M. Simian

ARTICLE 12

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.